Réunion du CONSEIL D'ECOLE vendredi 20 juin 2014

Présents: Mmes Boitier, Michon, Lucas, Giorgione, M. Demaizière, Michon enseignants de l'école.

Mme Amendola, Directrice de l'école

Mmes Cieslar, Ayasse-Bost, Gudefin, Bleuze-Martineau, Mazet, M. Thubet, Chofflet Représentants de Parents d'Elèves élus

Mme Metenier-Dupont, Maire de Givry.

Mme Hirtzmann, Maire Adjointe en charge de l'enfance, du périscolaire et de la jeunesse.

M. Pacquaut, délégué départemental de l'Education Nationale

Mme Remiré, directrice des services communaux Enfance et Jeunesse (invitée).

Excusés: Mme Bréchot (enseignante), M. Buiron, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale de Tournus.

1 - Vie de l'école

La directrice remercie les membres présents. Mme Giorgione Nathalie : enseignante, secrétaire de séance. La directrice précise qu'en fin de séance, un apéritif sera offert par l'école pour clôturer cette année scolaire.

• Prévisions d'effectifs rentrée 2014 : au 20/06/2014

- 33 élèves prévus au CP: 32 élèves sont en cours d'inscription, provenant de l'école maternelle Léocadie Czyz, un départ et un maintien au CP.
 - La directrice sollicite la mairie au sujet des dates d'inscriptions, avancées au mois de mai pour l'année prochaine. Elle soulève également les difficultés rencontrées du document « unique » d'inscription proposé par la mairie. L'école a également besoin de pièces justificatives, autres que le certificat de préinscription délivré par la mairie. Les pièces demandées par l'école doivent apparaître dans le document, afin que les parents apportent tous les documents lors de leur venue à l'école.
- 1 maintien CE1, 1 élève arrivant au CM1, et 3 dérogations en cours pour la classe de CM2.
- 32 élèves quittent l'école en CM2, pour entrer en 6 ème + 1 départ en CP.
- Actuellement 165 élèves (2 départs durant l'année en cours) et pour la rentrée prochaine 163 élèves annoncés, avec une moyenne de 23,3 élèves par classe.

Certaines familles restent incertaines quant à un départ éventuel.

Effectifs par niveaux			
CP	33	CM1	35
CE1	29	CM2	35
CE2	31		

A la rentrée : 7 classes avec les enseignants actuels, Mme Michon travaillera à temps plein, et nous regrettons le peu de présence sur l'école de Mme Giorgione ou son éventuel départ. Nous connaîtrons prochainement la personne qui effectuera la décharge de direction sur une journée. Deux postes de Brigade remplaçants, rattachés à l'école : Mme Berthaud et Mme Dupont.

Le projet d'organisation des classes est en cours de réalisation. Il est probable qu'il y ait plusieurs classes à cours double car on ne peut concevoir des classes avec des effectifs trop importants par rapport à d'autres.

L'affectation des enfants dans les différentes classes s'effectuera le jour de la pré-rentrée selon des critères de répartition définis au préalable.

La directrice ajoute que la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) a notifié l'accompagnement de 3 enfants de l'école par des AVS à la rentrée 2014, et reste en attente pour un autre enfant.

<u>Jour de rentrée des classes</u>: mardi 2 septembre 2014. (rentrée des enseignants le lundi 1/09/2014)

Question des parents : Pourrait-on avoir la liste des fournitures scolaires en juin ?

→ Les répartitions évoluent jusqu'au jour de prérentrée, et le changement de collègues en septembre lié au mouvement des enseignants ne permettent pas de donner la liste des fournitures en juin. Cependant, chaque enseignant laisse le temps aux parents d'acheter le matériel, et la demande de fournitures doit être raisonnable, l'école étant gratuite.

Question des parents : Pouvez-vous prévoir pour la rentrée scolaire de nous communiquer les adresses mail des parents qui donneront leur accord ? Ceci afin de simplifier notre communication avec eux.

L'école ne peut pas fournir les fiches de renseignements des familles aux parents d'élèves élus. L'école propose aux parents d'élèves de faire passer un mot de rentrée pour se présenter, en incluant un coupon détachable à retourner, pour les parents qui souhaitent transmettre leur adresse mail aux parents d'élèves élus. A l'heure actuelle, les parents de l'école ne sont pas tous d'accord pour fournir leur adresse.

• Pratique et outils informatiques à l'école

L'école remercie Thibault Miossec, animateur à l'espace multimédia, pour son travail auprès des enfants en collaboration avec les enseignants, et souhaiterait connaître les modalités de remplacement. Cette aide permet d'envoyer un groupe restreint pour un travail plus efficace, en vue de la validation du B2i par les élèves (brevet informatique et internet demandé par les programmes de l'école).

La municipalité n'est pas en mesure d'assurer le remplacement de Thibault (raisons budgétaires) et la disponibilité des créneaux de l'espace multimédia pour l'école. Les enseignants regrettent cette annonce et espèrent que la mairie pourra répondre à leurs attentes.

L'idée d'une salle dédiée à l'informatique au sein même de l'école est soulevée par Madame Le Maire pour les années à venir, ainsi qu'un projet de médiathèque vers la bibliothèque municipale.

Question des parents : Peut-on avoir une mise à jour régulière du site internet de l'école ?

→ L'école a contacté l'Atuic de l'Inspection de Chalon: prochainement, il se peut que le site d'école soit dans l'obligation d'être hébergé par un serveur proposé par l'Académie. La prise en charge du site serait à priori plus optimale. La directrice se propose d'essayer de mettre à jour le site cet été, et d'attendre les propositions de l'Académie. Le site de l'école a une structure obsolète et reste complexe à l'heure actuelle.

L'école précise par ailleurs que certaines familles refusent que leurs enfants apparaissent sur le site internet.

2- Rapport d'activités

🔖 Sorties pédagogiques et activités spécifiques des classes :

- Intervention Grand Chalon sur le thème « M[†] dents » classe de CP le 20 /02.
- Sorties espaces des arts « et si j'étais moi », classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le 11/03.
- Spectacle « Nomade si j'veux » à la salle des fêtes Givry classe CP/CP-CE1 le 18/03.
- Participation des classes au projet local de La Grande Lessive le 27/03.
- Visite de la station d'épuration, classe CE2 le 04/04.
- Intervention Grand Chalon (apprendre à porter secours) pour la classe de CP, le 08/04.
- Visite pédagogique du site Azé / Solutré pour la classe de CE1-CE2 LE 10/04 avec la classe CP-CE1 de Dracy le fort.
- Cycle natation au Centre Nautique de Chalon/Saône pour les CP et CP/CE1, en période 4 & 5 (7 /04 au 20/06), seulement 7 séances ont pu être proposées.
- Musée de l'école pour les classes de CP et CP-CE1, le 12/05.
- Photographies des classes le 13 /05.
- Sorties au Musée Denon : CE2/CM1 et CM2 (23/05),

- Sortie au centre de secours de Givry (accidents domestiques et gestes de premiers secours) pour les classes de CM1-CM2 ET CM2 Le 27/05.
- Journée orientation pour la classe de CE2-CM1 le 30/05.
- Sortie RIE (rencontre inter écoles) sur la Chaume, pour les classes CM1-CM2 et CM2 le 20/05.
- Sortie sur le thème de l'eau (écluses en lien avec le projet sur le Moyen-Age) classe CE2-CM1
- Sorties bibliothèque : 4 classes de l'école sont accueillies en juin dans le cadre du projet lecture contelivres.
- Spectacle musical de l'école le samedi 14/06 (répétition générale pour les 7 classes le jeudi 13/06 après-midi, en collaboration avec Cyril Bonnier et Hervé Givors).
- Sortie golf à Chalon-sur-Saône pour les classes CE2 et CM2 le 17/06.
- Sortie orientation accrobranches pour la classe CE2-CM1, le 19/06.

Activités et sorties à venir en juin 2014

- Sortie golf pour la classe de CE2-CM1 le 26/06.
- Sortie Azé pour les classes de CP et CP-CE1 le 01/07.
- Sortie centre équestre St Désert pour la classe de CE2 le 26/06.
- Spectacle classe CHAM pour les classes de CM1-CM2 et CM2 le 04/06.

Liaisons CM2-6ème et GS-CP

A l'initiative des responsables du collège et sous leur autorité, les élèves de CM2 de l'école ont été invités avec leurs parents à une demi-journée « portes ouvertes » de découverte du collège et de son fonctionnement le samedi 17/05 matin. Pas de journée d'accueil des élèves sur le temps scolaire cette année. Des échanges avec quelques professeurs en cours d'année ont permis un premier contact avec le collège pour les élèves. La commission de liaison CM2/6ème a eu lieu 15/04.

Quant aux moments de liaison mis en place par les enseignants de cycle II, M. Michon et Mme Boitier présentent deux nouvelles dates de rencontres prévues au calendrier : le 30/06 échange autour la poésie et le 3/07 accueil des futurs élèves de CP et activités diverses (Arts visuels, BCD...).

3 - Projet d'Ecole et actions pédagogiques 2013/2014

Le projet d'école a été envoyé à l'Inspection de Tournus pour validation. Il sera présenté lors de la rentrée prochaine. Des axes prioritaires visant l'acquisition des compétences attendues et l'amélioration des résultats des élèves ont été retenus par les maîtres de l'école à partir du bilan du précédent Projet d'Ecole et des constats et observations effectués.

4 - Gestion coopérative

Solde au 7/06/2013:

Crédit Agricole	12 371,92
Caisse	36,65
Total	12 408,57

Solde au 1/09/2013 : 14 657,34 €

Les comptes seront clôturés le 31 août 2014 pour l'année scolaire 2013-2014, certaines données ne sont pas effectives comme le bénéfice de la vente des photos de classes ou encore le chèque versé à l'intervenant Danse pour son travail avec les classes concernées...

Remerciements aux parents qui apportent leur aide et leur temps à la réussite de ces manifestations de la coopérative scolaire.

La coopérative de l'école peut ainsi aider au financement des projets et/ou activités pédagogiques des classes : séjours courts, sorties pédagogiques, charges de toutes les activités éducatives...

Au nom de la communauté éducative, la directrice remercie l'association « Les P'tits Givrotins » qui dynamise la vie de l'école et aide au financement des projets pédagogiques de l'école et des classes. Deux subventions d'un montant de $2000 \notin (février 2014)$ et $2500 \notin (juin 2014)$ ont été remises à la coopérative scolaire.

Cotisation coopérative scolaire

Après consultation, les membres du Conseil d'Ecole reconduisent le montant des cotisations qui seront demandées aux familles à la rentrée 2014 :

> 16,00 € / élève pour la cotisation coopérative scolaire

<u>Rappel</u>: « Cotisation dégressive pour les familles comportant plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire: 16 euros si un enfant, 14 euros / élève si deux enfants et 13 euros/ élève si trois enfants ». Les modalités changent pour une facilité de gestion au niveau des comptes mais les sommes sont identiques pour les familles. Ce changement sera inscrit au vote du règlement intérieur de la rentrée.

4 bis - Crédits municipaux :

Fonctionnement matériel et financier :

Crédits municipaux attribués à l'école pour l'année civile 2014, sont soumis à l'approbation du Conseil municipal de ce soir. Les sommes attribuées correspondraient aux sommes versées en 2013. Le coût de la copie (photocopieur mis à disposition de l'école) resterait inchangé (0,004 €).

A ces crédits viennent s'ajouter des aides financières de fonctionnement non chiffrées permettant : l'affranchissement du courrier de l'école, l'achat de produits pharmaceutiques.

Comme l'an dernier, la Municipalité a attribué à l'école une aide financière « sorties piscine 2013/2014 », à hauteur de 50 % du coût des transports effectués par 4 classes de l'école. Remerciements du Conseil d'Ecole.

5 - Travaux à l'école et équipements

Les services municipaux interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien. Remerciements.

Travaux retenus en 2014 :

Une liste va être transmise prochainement pour les travaux durant l'été dans les classes.

Les références pour le mobilier classe de CE2 vont être transmises par l'école prochainement.

La réfection de la salle du premier étage pour salle de réunion également (salle d'activités n° 9)

Placards dans les salles d'activités, notamment la future salle de réunion.

Demande de 2 bancs vers l'espace multimédia.

Besoin d'une évacuation d'eau sous le robinet dans l'espace « jardins pédagogiques », l'écoulement n'a pas été prévu initialement, ce qui pose des problèmes de sécurité (les enfants glissent, flaques d'eau importantes à cet endroit)

Mme Le Maire précise que peu de travaux seront réalisés pour raisons budgétaires, le mobilier de la classe de CE2 doit être chiffré, la salle de réunion ne va pas être possible car cette salle sera utilisée par la périscolaire pour mettre en place la réforme.

Question des parents : Quelles sont les suites pour les aménagements de la cour de récréation et des abords « bouillasseux » en automne côté portail ?

Mme Le Maire indique qu'il y a des malfaçons dans les travaux réalisés pour l'aménagement de la cour, et que des réclamations vont être faites auprès de l'entreprise et de l'architecte.

L'école demande s'il est possible d'arrêter de tailler l'arbre de la cour, le seul qui donne un peu d'ombre.

Concernant la demande de composteur dans la cour, Madame Le Maire, précise qu'il est impossible de le mettre dans la cour car l'école est fermée l'été, de plus celui en place près du centre de loisirs est trop peu utilisé pour l'instant.

6 - Réforme des rythmes scolaires:

Question des parents : De très nombreux parents se posent des questions sur la rentrée scolaire 2014-2015 concernant l'organisation du périscolaire et du scolaire (horaires, bus, cantine, étude, NAP ...). Nous souhaiterions que la mairie communique rapidement vers les parents sur ce sujet. Un document stipulant l'ensemble des modalités devait être fourni courant juin, selon le PEDT validé en décembre.

Quel est l'état de l'organisation de la rentrée par rapport à la réforme ? Peut-on avoir aujourd'hui des réponses ? Bus et cantine, le mercredi midi ? Pouvons-nous connaître les modalités d'inscription, périodicité, prise en charge financière ... ? Comment vont s'articuler les différents temps ? Ecole, NAP, étude, garderie ?

Mme Le Maire indique qu'une note d'informations vient d'être transmise aux familles, le coût pour le Grand Chalon concernant le bus du mercredi est trop important sur l'année. La cantine du mercredi midi sera possible uniquement pour les enfants restant au centre de loisirs l'après-midi. La municipalité souligne qu'une demande de modification du PEDT a été faite pour que l'application de celui-ci soit d'un an au lieu de trois ans.

Les parents élus souhaiteraient la mise en place d'un comité de suivi pour être associés à l'analyse du projet mis en place et les changements éventuels sur les années à venir (bilan courant janvier 2015).

Mme Remiré indique les difficultés rencontrées au niveau des horaires des agents pour encadrer les NAP (nouvelles activités périscolaires), des réajustements seront certainement nécessaires. La municipalité travaille pour transmettre une plaquette d'informations aux familles, au mieux avant l'été (réflexion pour une inscription en ligne sur le long terme). L'inscription aura lieu fin août. Mme Hirtzmann indique que la mairie sera intransigeante au niveau de la facturation des parents, pour ceux qui ne se désinscrivent pas. L'inscription pourra se faire sur les trois jours ou par jour mais de manière régulière sur une période.

Concernant le contenu, Mme Rémiré veille à la sécurité des enfants ; pour l'instant on ne parle pas d'activités mais d'accueil sur ces temps.

La mairie parle de regroupement des élèves dans la cour pour les NAP. La directrice soulève le problème de la pluie et de la vigilance, de la responsabilité de chacun au moment de l'ouverture du portail, c'est pourquoi une prise en charge par les animateurs cinq minutes avant la sortie dans les classes semblait plus opportune. Dix groupes seront mis en place par jour à l'école élémentaire si la fréquentation est importante.

L'étude est en réflexion à la mairie, pour savoir si ce temps perdure, à quel moment et encadré par qui. Les parents d'élèves précisent que l'étude ne doit pas être un temps NAP, Mme Hirtzmann répond que cela est possible dans les textes de l'Education Nationale.

L'utilisation des salles d'activités au sein même de l'école pose problème, car ces salles ne sont pas toujours rangées après les activités (arts visuels...).

Ces derniers souhaitent que les espaces soient bien définis entre le matériel scolaire et le matériel périscolaire utilisé pour les NAP.

Mme Le Maire précise que les intervenants d'associations proposent leurs services mais en facturation donc il n'y aura pas d'intervenant extérieur pour l'instant. Les activités proposées dans les NAP seront à la rentrée, identiques à celles de la garderie actuellement et seront payantes. Les parents expriment leur mécontentement à l'idée de NAP payantes et d'un contenu appauvri, se résumant à de la garderie.

Mme Le Maire indique que l'application de la réforme a un coût très important, il faut faire des choix, les agents étant occupés sur l'encadrement des enfants, la commune effectue à l'heure actuelle des appels d'offres pour avoir recours à une société de nettoyage à moindre coût (estimation : 14 000 euros pour les deux écoles).

L'école s'inquiète des restrictions apportées par la municipalité suite à l'application de la réforme : la suppression de l'animateur de l'espace multimédia (7 heures attribuées), la non utilisation de cet espace à proximité de l'école ; les demandes difficilement réalisables concernant le mobilier à renouveler et les travaux éventuels dans les locaux ; l'intervention d'agents non communaux dans les écoles pour le ménage ...

Dans la plaquette, la directrice précise qu'il est important d'indiquer aux familles que la gestion des NAP et les éventuels problèmes à l'intérieur seront du ressort de la municipalité et non de l'école.

Question de parents : Pourrions-nous avoir un retour sur la nouvelle organisation de la cantine : par les dames de la cantine et par les enfants ? Plusieurs retours de parents nous signalent un rapport qualité prix décevant en ce qui concerne les repas. Un nouvel appel d'offre est-il prévu pour changer de prestataire ? Dans ce cas pouvez-vous prévoir d'impliquer les parents dans cette recherche ?

Mme Le Maire indique que l'organisation ne semble pas poser problème. La diminution du nombre d'élèves semble atténuer le bruit. L'appel d'offres a été lancé, deux réponses pour l'instant (Sogeres et Bourgogne Repas). La municipalité étudie ces offres au niveau du rapport qualité / prix. Après cette phase, un accueil de parents pourra se faire si Bourgogne Repas est choisi.

Question des parents : L'accueil de jeunes mineurs, dans le cadre de Travaux d'intérêt Généraux était envisagé par l'ancienne municipalité. Qu'en est-il de cette question ? Se fera-t-il dans les structures accueillant les enfants ?

Mme Le Maire, répond : l'accueil d'un mineur sur les espaces verts mais pas dans le cadre de l'école.

Question des parents: Les enfants auront un nouveau rythme à la rentrée, nous souhaiterions que les enseignants soient encore plus vigilants sur la charge de travail des enfants, le soir pendant la semaine. De même nous vous signalons qu'il y a encore des enfants qui rentrent avec un cartable très lourd le soir, de peur d'oublier quelque chose.

Les enseignants reprennent avec les enfants ce qu'ils doivent mettre dans leur cartable le soir. Cependant chaque enseignant ne peut et ne doit pas faire le cartable de ses élèves, ils doivent gagner en autonomie également. Beaucoup de devoirs au cycle 3, sont donnés de semaine en semaine pour éviter la surcharge, il est précisé aux élèves ce qu'ils doivent prendre pour ne pas se charger inutilement.

Les enseignants précisent qu'ils restent vigilants sur les devoirs à la maison pour une quantité raisonnable. Cependant la réforme n'inclut pas de travailler moins. Les devoirs écrits ne sont pas obligatoires mais conseillés, ils ont là pour aider les enfants.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le site internet de l'école (http://primaire.givry.free.fr/index.html, via les onglets Informations puis Conseil d'Ecole). Il pourra être aussi consulté à l'école.

Secrétaire : Mme Giorgione La Directrice, Mme AMENDOLA.